



Responsabilités des cadres

Par **claeys clara**, le **27/05/2009** à **17:20**

Bonjour,

Voilà j'ai un problème très urgent à régler : l'entreprise où je travaille traverse une très mauvaise période, les deux cadres doivent aller chercher des acomptes chez des clients et ils se posent la question de savoir si ils seront personnellement et pénalement responsable si la société ne peut assurer les travaux chez leurs clients.

Ce qui on l'espère tous n'arrivera pas.

Merci de m'y répondre c'est très urgent.